

Zeitschrift: Berner Schulblatt
Herausgeber: Bernischer Lehrerverein
Band: 92 (1959-1960)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berner Schulblatt

L'ECOLE BERNOISE

KORRESPONDENZBLATT
DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS
ERSCHEINT JEDEN SAMSTAG



ORGANE DE LA SOCIÉTÉ
DES INSTITUTEURS BERNOIS
PARAIT CHAQUE SAMEDI

SEKRETARIAT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS: BERN, BAHNHOFPLATZ 1, 5. STOCK
SECRETARIAT DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS BERNOIS: BERNE, PLACE DE LA GARE 1, 5^e ETAGE
TELEPHON 031 - 2 34 16 . POSTCHECK III 107 BERN

Das gute
Bild



bei

KUNSTHANDLUNG
**HANS
HILLER**
NEUENGASSE 21
BERN
TELEFON 2 45 64

INTERIEUR

auserwähltes **KUNSTHANDWERK**
Schmuck, Körbe

Nur Herrengasse 22, Bern, Telefon 20174,
zwischen Casino und Münsterplatz



Winterthur
UNFALL

Vertragsgesellschaft
des Schweizerischen
Lehrervereins

Empfiehlt sich
für den Abschluss von Unfall- und Haftpflicht-
Versicherungen aller Art

Unverbindliche Beratung durch:

Subdirektion Bern

Dr. W. Cassani, Kasinoplatz 8, Telefon 90333

*Gepflegte Möbel
und Wohnausstattungen*

**Polstermöbel
Vorhänge**

E. Wagner, Bern

Kramgasse 6, Telefon 23470

INHALT - SOMMAIRE

† Dr. Rudolf Witschi	19	Bernischer Gymnasiallehrerverein	20	par l'école	22
100 Jahre Jugendschriftenkommission des		Verschiedenes	20	Divers	23
Schweizerischen Lehrervereins	19	Les moulins de l'amitié	21	Bibliographie	24
Pädagogische Kommission des BLV	20	Réflexions sur les devoirs scolaires exigés		Sekretariat - Secrétariat	25

VEREINSANZEIGEN - CONVOCATIONS

OFFIZIELLER TEIL - PARTIE OFFICIELLE

Lehrerverein Bern-Stadt. Hauptversammlung. Mittwoch, 29. April, 20.00, im grossen Saal des Bürgerhauses, Neuen-gasse 20. I. Geschäftlicher Teil: 1. Protokoll; 2. Mutationen; 3. Wahlen: a) Besoldungsausschuss, b) zwei Rechnungsrevisoren für den Kantonalen Lehrerverein, c) zwei Mitglieder für den Pädagogischen Ausschuss; 4. Jahresberichte; 5. Rechnungsablage und Budget; 6. Verschiedenes. II. «Berlin - Ost und West». Farbdias mit Kurzkommentaren von Herrn Seminardirektor Hermann Bühler. Für den 2. Teil (Beginn zirka 21.15) sind auch Gäste sehr willkommen!

NICHTOFFIZIELLER TEIL - PARTIE NON OFFICIELLE

Sektion Bern der Hilfsgesellschaft für Geistesschwache. Kurs für Rhythmik, unter Leitung von Frl. M. Scheiblauber: Beginn Donnerstag, 16. April, 08.30, in der Turnhalle des Hochfeldschulhauses, Länggasse, Bern.

Lehrergesangverein Biel und Umgebung. Wiederbeginn der Proben am 20. April, 17.00, in der Aula des Dufourschulhauses.

Lehrergesangverein Burgdorf. Wiederbeginn der Proben: 23. April, 17.10 im Singsaal des alten Gymnasiums.

Lehrergesangverein Konolfingen. Wiederbeginn der Proben: Donnerstag, 16. April, 16.15-18.15, im Unterweisungslokal Konolfingen. Wir üben für den Sängertag in Zäziwil und Bach-Kantaten für ein Herbstkonzert. Neue Sängerinnen und Sänger sind herzlich willkommen!

Lehrergesangverein Oberraargau. Wiederbeginn der Proben: 21. April, 17.30 im Theater Langenthal.

Verband Bernischer Lehrerturnvereine. Am 13./14. Juni wird in Biel-Maggingen die *Sommertagung des BLTV* durchgeführt. Programm: Samstag, 14.45-17.30 Spielwettkämpfe. 18.30 Nachtessen. 20.30 Abendunterhaltung. Sonntag, 07.30 Frühstück. 08.30 «Orientierungslauf in der Schule», praktische Hinweise. 09.45 Skorelauf. 11.45 Mittagessen. 13.30 Fortsetzung und Abschluss der Spielwettkämpfe. (Es spielen alle Mannschaften.) 15.30 Handballspiel der Landesteile. Festkarte gültig für Unterkunft, Verpflegung, Abendunterhaltung, sowie Organisationsbeitrag. Preis Fr. 15.-. Anmeldung: Die Teilnehmer (-innen) melden sich bis zum 11. Mai bei ihrem Sektionspräsidenten. Der Spieltag findet bei jeder Witterung statt.

Société cantonale bernoise des maîtres de gymnastique. 13/14 juin: les *Journées d'été de la SBMG*, à Bienne-Macolin. Programme: Samedi, 14.45-17.30 Tournoi de jeux. 18.30 Souper. 20.30 Soirée-variétés. 07.30 Déjeuner. 08.30 «La course d'orientation à l'école», instructions. 09.45 Exercice pratique. 11.45 Dîner. 13.30 Suite et fin du tournoi de jeux (toutes les équipes y participent). 15.30 Handball (équipes des différentes régions du canton). Les Journées d'été ont lieu par n'importe quel temps! Carte de fête au prix de Fr. 15.- (logement, subsistance, frais de soirée et d'organisation). Inscription: nous prions les participants de s'inscrire auprès du président de leur section respective, jusqu'au 11 mai.

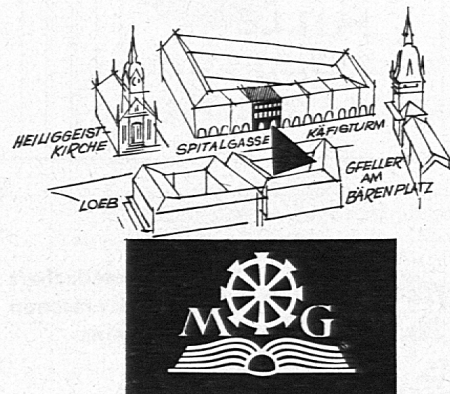
Lehrerturnverein Aarberg. Wiederbeginn unserer wöchentlichen Turnstunden: Freitag, 24. April, jeweils 17.15, in der Turnhalle Aarberg. Neue Mitglieder sind herzlich willkommen.

Freie Pädagogische Vereinigung. Zusammenkunft im «Ryfflihof», Bern, vorverlegt auf Samstag, 18. April, 14.00. Thema: Unterrichtsgestaltung auf der Unterstufe.

Hätten Sie gerne ein bestimmtes Lehrbuch zur Ansicht?

Weil dieses Spezialgebiet bei uns besonders gepflegt wird, können wir Ihnen praktisch alle Lehrbücher zur Ansicht schicken. Wir tun dies herzlich gerne und ohne jede Verpflichtung für Sie.

Selbstverständlich freuen wir uns auch über jede andere Buchbestellung.



Buchhandlung Müller-Gfeller
Bern, Spitalgasse 26, Telefon (031) 3 34 22/23

† Dr. phil. Rudolf Witschi

Seminarlehrer und Redaktor der «Schulpraxis»

ist am 6. April 1959 im Ausland einem Herzschlag erlegen.

Wir entbieten der so plötzlich und unerwartet von schwerem Leid heimgesuchten Trauerfamilie unsere aufrichtige Teilnahme.

Der Kantonalvorstand des Bernischen Lehrervereins

Der Präsident: *Lucien Bachmann*

Der Sekretär: *Marcel Rychner*

100 Jahre Jugendschriftenkommission des Schweizerischen Lehrervereins

Jubiläumsfeier

Samstag, den 18. April 1959, 15 Uhr, im Rathaus, Bern

PROGRAMM

W. A. Mozart: Quartett in D-Dur, K.V. 499
 Allegro
 Minuetto/Allegro
 gespielt vom Füre-Quartett
 (Erich Füre, Ruth Müller-Fischer: Violinen
 Martin Brotschi: Viola
 Françoise Füre-Blanc: Violoncello)

Begrüssung durch Friedrich Wyss, Präsident der Jugendschriftenkommission
 Dr. Alphons Melliger, Eidg. Departement des Innern
 Theophil Richner, Präsident des Schweizerischen Lehrervereins

Vortrag von Hans Cornioley, Bern:
 Notwendigkeit, Aufgaben und Grenzen der Jugendbuchkritik

W. A. Mozart: Quartett in D-Dur, K.V. 499
 Adagio
 Allegro
 gespielt vom Füre-Quartett

Übergabe des Jugendbuchpreises 1959

Wir würden uns freuen, recht viele Freunde der Jugendliteratur und ehemalige Mitglieder der Jugendschriftenkommission begrüßen zu dürfen.

Jugendschriftenkommission des Schweizerischen Lehrervereins

Alle Kolleginnen und Kollegen sind freundlich eingeladen, an der schlichten Feier im Berner Rathaus teilzunehmen.

Th. Richner, Präsident des SLV

Pädagogische Kommission des BLV

Sitzung vom 25. Februar 1959

Vorsitz: Hans Mühlethaler, Egg/Röthenbach

Die Kommission beschliesst, zum Beginn der Reisesaison ein Merkblatt über die Gestaltung von Schulreisen im Berner Schulblatt zu veröffentlichen. Eine Gesamtdarstellung des Schulreiseproblems soll in geeigneter Form später folgen.

Das obligatorische Thema soll innerhalb der PK eingehend während eines Wochenendes in Münchenwiler diskutiert werden.

Der *Münchenwilerkurs 1959* wird in der Woche vom 28. September bis 3. Oktober stattfinden. Die Dozenten, Prof. Dr. H. W. Surkau, Weilburg an der Lahn, und Dr. Robert Leuenberger, Studentenpfarrer in Basel, werden das Thema behandeln: «Jesus von Nazareth – sein Bild in der Forschung, im Glauben, im Unterricht.»

ks

Bernischer Gymnasiallehrerverein

Die Mitglieder werden ersucht, folgende Beiträge für das Sommersemester 1959 zu bezahlen:

Zentralkasse	Fr. 11.—
Berner Schulblatt und Schulpraxis	» 8.—
Schweiz. Lehrerverein	» 2.50
Zusammen	Fr. 21.50

Dazu kommen folgende Sektionsbeiträge:

Bern-Stadt	Fr. 6.—
(Fr. 4.— für das Sommersemester 1959 + Fr. 2.— Nachzahlung für das Wintersemester 1958/59)	
Biel (Halbjahresbeitrag)	» 3.—
Pruntrut (Jahresbeitrag für die Société pédagogique jurassienne)	» 4.—

Kollegen, die dieses Frühjahr neu in den Bernischen Lehrerverein eintreten, werden ersucht, die einmalige Eintrittsgebühr von Fr. 5.— mit den ordentlichen Beiträgen zu bezahlen.

Ich bitte, die Beiträge mit den zugestellten Einzahlungsscheinen bis spätestens 25. Mai 1959 einzuzahlen.

Burgdorf, den 4. April 1959

Der Kassier: E. Senn

BUCHHANDLUNG HANNS STAUFFACHER BERN
NEUENGASSE 25 TELEFON 39995
GUT UND ZUVERLÄSSIG BERATEN



VERSCHIEDENES

Missa Solemnis

Jubiläums-Festaufführung im Berner Münster

Mit der Missa Solemnis von Ludwig van Beethoven als Festaufführung erfüllte der *Berner Männerchor* seinem verehrten Dirigenten Otto Kreis, dessen stetig aufwärtsführende Arbeit vor vierzig Jahren einsetzte, einen Lebenswunsch.

Erst der glückliche Umstand, dass der *Lehrergesangsverein Bern* Otto Kreis vor zwölf Jahren ebenfalls zu seinem Leiter wählte, ermöglichte dem festgebenden Verein den Aufstieg vom Männerchor IV. Kategorie zum erfolgreichen Oratorienchor, indem er ihn, zusammen mit dem Gesangsverein Burgdorf, für gemeinsame Konzerte zum gemischten Chor ergänzte. Als «Berner Chorgemeinschaft» schenkten uns diese Sänger nacheinander Bachs Johannespassion, Berlioz Grosse Totenmesse, Verdis Requiem und nun die Missa Solemnis in zwei Aufführungen von werkwürdigem Niveau. Dieses zu erreichen, wurden weder Mittel noch Kräfte gescheut.

Für den instrumentalen Part wurden das Berner Stadt-Orchester mit A. R. Brenner (Solovioline) und K. W. Senn (Orgel) verpflichtet; für die Vokalsoli Maria Stader, Sopran, Marianna Radew, Alt, Anton Dermota, Tenor, und Kim Borg, Bass – ein Solistenquartett, wie es sich für dieses Werk idealer nicht finden lässt.

Der Sänger wird in der Missa Solemnis unbarmherzig wie ein Instrument eingesetzt. Er hat in den exponiertesten Lagen virtuos beweglich und strahlend zu singen und bleibt bis zum Schluss zu ständiger Bereitschaft aufgeboten – der Chorsänger wie der Solist. Die Tempi nahm Otto Kreis jederzeit souverän. Die dynamischen Effekte gelangen ihm gross. Senkrechten Felsabstürzen gleich riss der mächtige Chorklang an gewissen Stellen ab, um gemeisselt scharf gleich wieder einzusetzen. Geschlossen jagte er im Gloria und Credo über Fugen und Doppelfugen. Erstaunlich weich gelangen die Pianostellen und eindrucksvoll die Eindüsterungen auf «passus et sepultus est».

Vom Solistenquartett ist vor allen die grosse Angleichung der einzelnen Stimmen zu rühmen. Ausdrucksgeladen sang dieser «kleine Chor» über dem «grossen» und dem Orchester. Untadelig schön erhoben sich im Benedictus die gemeisterten Stimmen in immer höher reichenden Melodiebögen, jede ihr Bestes gebend und doch immer auf das Ganze ausgerichtet. Unmöglich, dass solch verinnerlichte Lobpreisung dessen, der da kommt im Namen des Herrn, nicht zu Herzen gegangen wäre. Ergreifend schlicht verklingt das Werk mit der Bitte um den innern und äussern Frieden. Die heiligsten Momente der Messe sind dem Orchester als Zwischenspiele überantwortet.

Otto Kreis war dem Werk ein klarer Deuter, den Hörern ein starker Mittler und Chor und Orchester ein zuverlässiger Leiter.

*

In der Matinée der Jubiläumsfeier im Grossen Kasinosaal wurde ein eigens für diesen Anlass geschriebenes Werk von Otto Kreis durch Annemarie Jung und das Brennerquartett uraufgeführt: «Irrfahrt des Herzens», Elegie für Sopran und Streichquartett. Dieses der Spätromantik verhaftete, interessante Opus wurde eingerahmt von früheren Kompositionen des Gefeierten, dargeboten durch den Berner Männerchor, den Sunntigchor des B. M. und den Chor der Knabensekundarschule I, unter Leitung von Emil Meier. Am Flügel begleitete Eugen Huber, an der Orgel Edwin Peter. In gewandten Reden und mit sinnvollen Geschenken wurde der Neunundsechzigjährige, auf fünfundvierzig Berufsjahre Rückblickende von einer grossen Festgemeinde als Dirigent und Komponist herzlich gefeiert.

D. Meier

L'ECOLE BERNOISE

Les moulins de l'amitié

Neuf heures du soir Gare d'Austerlitz. Le flot des voyageurs s'écoule lentement vers la sortie. En face, un train est en partance. Le mécanicien, juché sur sa machine, regarde distraitemment passer la foule. Soudain il se penche, agite la main: «Salut, tonton!» crie-t-il.

Sur le quai un homme lève la tête et sourit. Il voit la main qui s'agite mais ne distingue pas le visage car déjà le train s'ébranle. Pourtant il sourit: cet anonyme qui vient de le saluer du haut de sa locomotive est un de ses 1500 «neveux» dispersés dans toute la France et même à l'étranger. Et ce salut signifie que le mouvement qu'il a créé, le mouvement auquel il consacre toute son énergie ne cesse de se développer et de s'affermir.

«Tonton», c'est Charles Chareille, président de la Chambre des métiers de la Creuse, membre du Conseil économique, un homme comme on en voit souvent dans ces régions du centre de la France: de taille moyenne, solidement charpenté, les cheveux gris encore épais rejetés en arrière. Il a exercé au cours de sa carrière diverses fonctions dans le domaine des sports et de l'organisation syndicale et fut dans la Résistance un des responsables de l'armée secrète pour la Creuse. Pourtant s'il est connu aujourd'hui dans toute la région c'est surtout comme l'animateur d'un mouvement qui groupe en France et à l'étranger des milliers de jeunes: l'Association des moulins des apprentis.

Il y a en France quelque 150 000 apprentis répartis dans plus de 200 professions artisanales qui vont du coiffeur au cordonnier, du charron au radio-électricien, en passant par le pâtissier, le peintre et le licier d'Aubusson. Ils se forment à leur métier dans l'atelier familial ou dans celui d'un maître artisan. Mais cette formation professionnelle, pour excellente qu'elle soit, ne suffit pas à former des hommes. Du moins, c'est ce que pense Charles Chareille. Ce qu'il faut aujourd'hui, dit-il, à tous les échelons de la société, ce n'est pas seulement de bons artisans, de bons techniciens, mais des élites qui seront les dirigeants de demain.

Rien dans tout cela de sensationnel, ni de bien nouveau. Le thème a été ressassé dans maints discours. La valeur de ces discours quand on ne les transpose pas en actes, nul n'est mieux placé pour en juger que M. Chareille: c'est pourquoi il décide d'agir seul, d'aller de l'avant.

En 1952, il achète par souscription un vieux moulin en ruines situé à Piot, près de Chéniers dans la vallée de la Petite Creuse. Ce sera le premier centre où les jeunes pourront se rassembler. Alors, avec deux amis qui le suivent plus par amitié que par conviction, il commence à remettre en état la vieille demeure. Travail dur car il faut transporter tout le matériel à dos d'hommes depuis la vallée; dans le pays on se moque gentiment des efforts des trois amis.

Pourtant, en août 1952, quand viennent les grandes vacances, 17 apprentis, choisis par les Chambres des métiers, arrivent au moulin de Piot. C'est avec eux qu'on va tenter la première expérience.

«Ils s'attendaient sans doute à des vacances faciles, rappelle M. Chareille. Aussi, quand ils ont vu le vieux

moulin délabré, beaucoup n'ont eu qu'une idée: s'en aller. Mais quinze jours après la situation était renversée: ils pleuraient presque à l'idée de repartir. C'est qu'ils avaient eu la satisfaction de construire ensemble quelque chose de valable.»

L'idée fait son chemin et le nombre des jeunes participant à ces chantiers annuels ne cesse de croître: de 17 en 1952, il passe à 52 en 1953, puis à 80 en 1954, pour atteindre cette année près de 300 venus des quatre coins de France et aussi de l'étranger.

Bientôt le moulin de Piot se révèle trop petit pour tout ce monde. Qu'à cela ne tienne, on en trouvera d'autres dans la région: le moulin de Tenèze, destiné à l'origine aux filles, puis le moulin Joly, don d'un éditeur parisien dont c'était la propriété de famille.

Ces constructions sont toutes plus ou moins en ruines: il faut les rebâtir, aménager aussi des locaux annexes. Pour cela il faut des bras: «Tous les jeunes qui sont venus au moulin ont travaillé, explique M. Chareille. Le travail, certes, n'est pas obligatoire, mais aucun n'a refusé. Et chacun, en s'en allant, emporte un titre de propriété, qu'il soit Français ou Russe, Américain ou Japonais...»

Les aménagements et les constructions réalisés depuis six ans dans les trois moulins de la Creuse représentent un total de plus de 60 000 heures de travail et quelque 30 millions de francs dont un dixième seulement provient de subventions officielles. La tâche est rude car le pays est accidenté et les voies d'accès difficiles: pour construire la grande salle de Piot, il a fallu faire sauter 800 m³ de granit. Les jeunes apprentis et les volontaires ont roulé plus de 50 000 brouettes de cailloux. Pourtant l'aménagement de cette salle, qui mesure 200 m² sur 13 m. de haut avec des installations au sous-sol, n'a demandé que deux saisons de travail.

«La première année, rappelle M. Chareille (que tous les jeunes appellent désormais le «Tonton»), je l'avoue, j'étais assez inquiet. Nos garçons n'étaient pas tous habitués aux travaux de force. Mais j'ai pris mes risques et j'ai eu raison: le seul accident qui s'est produit cette année-là c'est un garçon qui s'est foulé le poignet en se battant au polochon.

»Quant aux résultats, ils dépassaient mes espérances: ces jeunes qui avaient travaillé côte à côte ont appris, comme le dit notre devise, que «bâtir c'est unir». Une évolution s'est faite dans leurs espoirs. Jusque-là, ils avaient vécu en vase clos, dans un univers qui se bornait le plus souvent à la famille, à l'atelier du patron, à la ville natale. Les voilà transportés dans un climat tout différent, ils se découvrent eux-mêmes, ils découvrent le monde.»

Aussi, la première idée de formation d'une élite s'est trouvée jumelée bientôt avec celle d'ouvrir le monde aux jeunes: de montrer à l'apprenti parisien, au Breton, au Provençal, qu'un garçon venu de l'autre bout de l'univers, si différent qu'il soit par les traits et la couleur de sa peau, a les mêmes aspirations, le même besoin d'action.

Dès l'été 1956, on a pu voir au moulin de Piot de jeunes Espagnols unis dans la même tâche avec des

garçons venus de Yougoslavie: ils construisaient ensemble le pavillon de la Yougoslavie avec du matériel de fortune, des poteaux récupérés à l'Electricité de France. L'année suivante, Yougoslaves et Espagnols sont revenus bâtir ensemble le pavillon d'Espagne. Ils ont travaillé avec des jeunes Français (représentant 57 départements), avec des Belges, des Suisses, des Polonais, des Danois, des Italiens, des Suédois, des Chiliens, des Allemands, des Norvégiens, des Hollandais, des Vietnamiens... et j'en passe. On a vu un pasteur américain du Massachusetts peiner à côté d'un ouvrier russe des environs de Moscou, tandis qu'un étudiant de Tokyo secondait un instituteur anglais.

Ce mouvement commencé dans les milieux de l'artisanat, Charles Chareille veut l'étendre aux étudiants, aux jeunes des professions libérales, pour créer entre les milieux des contacts et des liens d'amitié. Il veut développer aussi les séjours à l'étranger. «Mais le drame, dit-il, c'est le manque d'argent. Les bourses? Oui, évidemment, mais on les attribue rarement à des manuels.»

Cependant, certains séjours ont pu être organisés grâce au concours de l'Unesco et du Comité de coordination des Chantiers internationaux de volontaires. L'Association britannique pour les Nations Unies avait besoin d'ouvriers spécialisés pour les chantiers qu'elle organisait dans les villages sinistrés de Hollande. On fit appel au «tonton» qui dépêcha deux de ses «neveux»: un maçon et un charpentier.

«Vous n'avez pas idée de ce que ce voyage a été pour eux! Ils sont revenus avec une idée toute différente de leur état. Bien sûr, il n'y a pas de sot métier, mais ils étaient tout de même un peu intimidés devant les «intellectuels». Là-bas, ils ont compris que les charpentiers et les maçons sont aussi nécessaires que les instituteurs et les professeurs.»

Pendant ce temps, le mouvement des «moulins» ne cesse de se développer: après ceux de Piot, de Tenèze, et le moulin Joly, un quatrième a ouvert ses portes au printemps dernier à Surgères, en Charente-Maritime. C'est le moulin de la Palette, ainsi nommé parce que son animateur est un jeune décorateur qui dirige dans la région une école de peinture. Enfin, tout dernièrement, l'association vient d'acquérir son cinquième moulin, celui de Malval, dans la Creuse encore.

Tout cela n'a pas été sans difficultés, on s'en doute, sans beaucoup de dévouements aussi. Le «tonton» travaille 15 heures par jour. Il reçoit chaque année deux à trois mille lettres et à chacune il répond personnellement: «Ces jeunes, on ne peut tout de même pas leur envoyer une lettre dactylographiée!»

Au moulin de Piot, la «mémée» qui dirige la cuisine a perdu trois enfants à la guerre. Elle a préparé cette année 15 000 repas, pour rien. «Je veux bien en faire 20 000 l'an prochain, dit-elle, pourvu que vous ne me donniez jamais d'argent.» Même son de cloche au moulin de Tenèze où règne la «tata». Elle y remplace son mari, le «tonton II» mort en 1955. «Il n'était pas en très bonne santé, confie M. Chareille, et je crois bien que ce sont les efforts qu'il a faits pour m'aider qui l'ont conduit prématurément à la mort.»

Instituteurs, professeurs, responsables des Chambres des métiers, jusqu'au bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guéret... tous ceux qui viennent encadrer les jeunes des moulins sont des bénévoles. Du moins ont-ils la satisfaction de faire œuvre utile:

«C'est peut-être la seule grande satisfaction que j'ai eue dans ma vie, dit le «tonton». Tous ces jeunes qui apprennent leur métier d'hommes, j'ai espoir qu'ils pourront jouer un rôle utile dans la société. Et parmi eux une nouvelle sélection s'opère, dégageant enfin des «personnalités», qui depuis six années déjà reviennent volontairement et à leurs frais pour aider, encadrer leurs camarades, faisant ainsi la preuve qu'ils ont donné son véritable sens au mot servir.»

Le «tonton» a fini de parler: il referme sa serviette tandis que je range mes notes. Je jette un coup d'œil sur ma montre: cette interview, je m'étais promis de l'expédier en une demi-heure, quarante-cinq minutes au maximum, et voilà deux heures et demie que nous parlons. Les journalistes n'ont pas la réputation d'être des sentimentaux. Mais devant Charles Chareille je me sens tout d'un coup très humble. (Unesco) *Pierre Vernier*

Réflexions sur les devoirs scolaires exigés par l'école

Récemment un père de famille me disait: «Vraiment, l'école exagère, mes enfants travaillent plus que moi. Après être rentrés de la classe où, durant de nombreuses heures, ils ont suivi l'enseignement du maître, le soir à la maison ils doivent encore accomplir toutes sortes de tâches: problèmes à résoudre, dissertations diverses à rédiger, etc., tout cela en rapport avec les leçons reçues à l'école. Ne vaudrait-il pas mieux, ajoutait ce père mécontent, prolonger les heures de classe et libérer l'enfant de tout travail scolaire à la maison?»

Chacun sait que la question des devoirs à domicile s'est posée fréquemment et se posera encore souvent. Certains maîtres, pour satisfaire des parents particulièrement ombrageux, ont essayé de supprimer les travaux faits à la maison, mais ils se sont vite rendu compte que c'était une erreur et petit à petit ils sont revenus à leurs bonnes vieilles habitudes consistant à charger les élèves d'un devoir qui peut être accompli sans aide.

Ce supplément de travail est une nécessité si l'on veut que l'enseignement porte suffisamment de fruits. En classe, l'élève stimulé par le maître et par la présence de camarades comprend les explications données, répond aux questions posées, pas toujours juste bien sûr, toutefois cette activité développe son intelligence et affermit son jugement. Par contre ce qu'il ne peut généralement pas faire, c'est assimiler suffisamment les notions nouvelles présentées en classe. Pensons seulement à l'étude

 Ein gutes Bild finden Sie
in der **GALERIE Ammann**
Einrahmungen und Vergoldungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 90 900

d'une langue: pour utiliser de nouveaux mots avec sûreté, il faut de longues répétitions.

Il est nécessaire qu'à la maison, seul dans sa chambre et dans le calme, l'enfant puisse revoir tout ce qui a été étudié à l'école et travailler à son rythme, mémoriser suivant la manière qui lui convient le mieux. Au reste le maître expérimenté, en distribuant des devoirs à domicile, sait doser la quantité suivant la force de ses élèves.

D'aucuns rétorqueront que certaines écoles privées s'abstiennent de faire travailler les enfants hors de l'école. Rentré chez lui, le jeune homme ou la jeune fille peut sans arrière-pensée s'adonner à toute activité qui lui plaît.

En réalité ce sont des cas exceptionnels qui confirment la règle. Divers établissements d'éducation privés, afin de soulager les parents, ont l'habitude de faire les «devoirs à domicile» à l'école même sous la surveillance d'un moniteur.

Les élèves étudient les leçons sur lesquelles il seront interrogés le lendemain, copient des textes, résolvent des problèmes, dessinent, tout cela sans bruit. Le maître présent se borne à maintenir la discipline, parfois à fournir un bref renseignement à l'élève rencontrant quelque difficulté dans un devoir. Bref ce maître joue en quelque sorte le rôle du père ou de la mère à la maison.

Ces heures d'étude dirigées, organisées dans des internats, sont une excellente chose parce qu'elles enseignent aux jeunes, par des conseils pertinents, une méthode de travail.

L'enfant de l'école publique qui a la chance de trouver chez lui le calme nécessaire pour se concentrer dans ses devoirs peut s'estimer heureux. Trop souvent hélas, les jeunes doivent travailler dans le bruit produit soit par une circulation intense dans la rue, soit par l'appareil de radio constamment ouvert.

Coûte que coûte des travaux à domicile sont nécessaires, mais ce que l'école peut faire afin d'aider les élèves, c'est de leur expliquer la façon de travailler, leur montrer comment on consulte un dictionnaire, comment on prépare un résumé de ce qu'on a lu, comment on apprend par cœur, comment on prépare un sujet de composition, etc. Il y a des procédés que les élèves connaissent déjà, mais le maître pourra fournir une foule de renseignements pertinents en se souvenant des expériences qu'il a faites étant lui-même élève et aussi en s'en référant aux données de la psychologie. Plusieurs enfants n'ont pas besoin de longs conseils; instinctivement, ils savent ce qui leur convient le mieux et, sans raisonnement aucun, trouvent d'emblée la méthode qui leur réussit, mais la plupart profitent des informations de l'école.

Il y a maintenant le côté «parents» qu'il ne faut pas négliger. Le père ou la mère, si possible les deux doivent, surtout les premières années, suivre attentivement la façon de travailler de leur fils ou de leur fille, leur faire réciter régulièrement leurs leçons. Les parents désireux que leurs enfants ne ratent pas leurs études s'astreignent à cet effort. Ils exigent calmement, affectueusement, mais avec fermeté que les devoirs soient faits sans retard et avant le jeu. Nous pouvons affirmer que le sacrifice des parents rend énormément, d'abord parce

que l'enfant est plus heureux en classe et surtout parce qu'il réussit mieux que le camarade livré à lui-même.

Ainsi aiguillé au départ, l'enfant de lui-même se mettra au travail sans être éperonné. Il préférera même quelquefois faire ses devoirs seul, il prendra conscience de la puissance que donne l'effort répété, régulier, journalier. Il deviendra de plus en plus maître de lui. L'habitude qui est une seconde nature sera tellement forte que l'élève, pour rien au monde, ne voudra s'amuser avant d'avoir fait ses devoirs.

Je pense qu'il est nécessaire d'expliquer toutes ces choses à l'occasion d'une réunion de parents. Le maître qui aura pris cette précaution s'en trouvera bien. Pères et mères l'approuveront et il verra peu à peu son enseignement devenir plus efficace.

J. S.

DIVERS

Assemblée générale de l'Association de l'Institut Jaques-Dalcroze (du 28 février au 1^{er} mars 1959)

Cette assemblée qui s'est déroulée à Macolin a été préparée avec charme et compétence par M^{mes} Reinhard, Schinz et Zesiger de la section de Berne de l'association. Le cadre de l'Ecole suisse de sports et gymnastique se présentait accueillant et resplendissant de luminosité printannière. M^{lle} Schinz ouvrit la séance en souhaitant une bienvenue chaleureuse à tous les participants, venus de près et de loin. Ensuite M^{me} Reinhard fit un exposé intéressant sur l'interaction de la musique et de la motricité corporelle, exposé se basant sur des études personnelles très poussées, en accord aussi bien avec les données physiologiques qu'avec les lois esthétiques qui se manifestent dans les œuvres des plus grands sculpteurs. Puis elle nous invita à l'exploration d'horizons nouveaux: en suivant la ligne de tension qui part de la tonique, passe par la sous-dominante et par la dominante, se recourbe vers la tonique, et se repliant sur elle-même, suit le sens inverse, nous voyons avec surprise se former le «huit», symbole de l'éternité.

Une classe du Conservatoire de Bienne illustra brillamment les concepts de tension et de détente.

M^{lle} Zesiger fit travailler une autre classe en alternances rapides de jeux rythmés à la balle, au cerceau et au tambourin, jeux auxquels participaient avec délice et avec une assurance surprenante les plus petits bambins.

Depuis qu'on se penche avec davantage d'intérêt orthopédagogique sur le problème des enfants dont le développement ne suit pas le cours normal, on a découvert quel bénéfice on pourrait tirer de l'enseignement rythmique à leur profit. M^{lle} Schinz a fait la démonstration d'une leçon-type, donnée dans une classe auxiliaire de Bienne, qui bénéficie depuis deux ans seulement de cet enseignement. La joie communicative de M^{lle} Schinz a bien le don de faire sortir d'eux-mêmes ces enfants inhibés et maladroits de nature.

M^{me} Bommeli avait composé à l'initiation de la classe supérieure de jeunes filles de la «Hilfsschule» de Berne un charmant conte-poème, que ces fillettes mimèrent avec une bonne volonté concentrée d'autant plus remarquable qu'elles avaient déjà effectué le voyage Berne-Bienne et que les lieux leur étaient inconnus. Il faut travailler soi-même avec des enfants semblables pour pouvoir mesurer les efforts conjugués des institutrices et des élèves pour atteindre le résultat obtenu par cette classe. Ce résultat à lui seul suffirait à démontrer l'excellence et l'efficacité de la méthode Jaques-Dalcroze, dont la souplesse et la variété d'expression permettent son application

FEZLER  **Schaerer + Co**
ECHT SILBER VON
Marktgasse 63, Bern

et son adaptation tant à l'enseignement de l'élite musicale, des «sur-doués» des conservatoires, qu'à celui des enfants handicapés de toute manière.

M. Bæriswil donna une causerie-explication, simple et accessible aux «non-initiés», de ce que veut et doit être la rythmique: une éducation de base, ainsi que l'exprime Goethe dans la «province pédagogique»: «Chez nous le chant est le premier degré de l'enseignement, tout le reste s'y adjoint et est transmis par lui... C'est pourquoi nous avons choisi la musique comme base de notre éducation, car c'est d'elle que partent des chemins frayés dans toutes les directions.»

Dans la soirée un petit groupe, dirigé par M^{me} Reinhard, exécuta des danses nobles des 14^e et 15^e siècles: basse-danse, payane et branle, accompagnées de flûtes douces. Ces danses seraient un enrichissement heureux pour le répertoire de danses et de rondes de nos écoles de jeunes filles. Un chaud merci à l'initiatrice pour ses recherches historiques. Dimanche matin M. Reichel fit une leçon brillante avec les participants exultant de joie, et émerveillés par le brio de cet enchaînement d'exercices les plus variés. Pour les assistants passifs ce fut une démonstration magistrale, prouvant que la méthode de Genève ne crée nullement des mouvements et des interprétations musicales stéréotypés, bien au contraire: elle rend les élèves aptes à exprimer par eux-mêmes, d'après leur sensation intime, le déroulement musical dans son caractère rythmique et dynamique.

M^{me} Croptier de Genève rendit compte de l'assemblée internationale de Copenhague. Puis le groupe folklorique «Le Feuillu», dirigé par M. Bæriswil, fit la démonstration vivante que notre époque, décrite comme technique et mécanique à l'excès, recèle encore des forces insoupçonnées, capables de créations de folklore authentique.

L'après-midi était réservée aux délibérations internes de l'assemblée, dont un des vœux les plus chers serait de voir s'établir l'enseignement de la rythmique sérieuse dans les écoles normales. Les jeunes maîtresses devraient être aptes à donner aux tout petits des éléments de cet enseignement libérateur. Mais pour cela, il faut posséder soi-même une base solide, et ne pas craindre de toujours et toujours se remettre soi-même à l'étude, de rechercher les conseils et le contrôle des «vraies» rythmicistes. Et encore: la rythmique ne doit pas être une leçon «à part». Pour déployer toute son efficacité, cet enseignement doit être comme un fluide qui empreignerait tout l'enseignement. C'est une attitude intérieure de l'instituteur, de l'institutrice. Tout en espérant ne pas être mal interprétée, j'aimerais comparer cette attitude «esthétique» à l'attitude religieuse qui, elle non plus, ne doit être réservée aux seules leçons de religion, mais qui devrait découler de notre personnalité intime.

Gtz.

BIBLIOGRAPHIE

Jos. Triponez, *Trésors au Bord du Chemin*. Manuel d'herboristerie moderne. Un volume relié 12 x 17 cm., sous couverture souple en plastique, avec de multiples illustrations de plantes. Chez l'auteur, droguerie et herboristerie du Molard, Genève.

Il est des livres qu'on se procure, qu'on lit, qu'on analyse, qu'on commente et qu'on présente avec d'autant plus de plaisir qu'on en connaît le ou les auteurs, personnellement. C'est le cas pour le présent ouvrage.

M. Jos. Triponez, droguiste et herboriste spécialisé, à Genève, a écrit un livre intéressant, utile, bienfaisant et original, intitulé «Trésors au Bord du Chemin», qui nous fait connaître et aimer mieux nos amies les plantes. M. Triponez est un homme aimable et doux, et si l'on dit «tel père, tel fils» on peut aussi dire: «tel auteur, tel livre». De plus, M. Triponez est un homme de foi qui se double d'un savant. Son bouquin a donc d'autant plus de valeur. Ce livre est le complément merveilleux d'une flore.

Dans la préface, l'auteur écrit, en indiquant ses intentions: «Si, grâce à de récentes et importantes découvertes, la médecine a progressé à pas de géants ces derniers temps, il n'en reste pas moins vrai que les plantes restent ce que le Créateur les a faites: une source de santé et d'équilibre biologique. Encore faut-il apprendre à les connaître, elles, et leurs prin-

cipes actifs, pour être à même d'en déterminer les vertus, les doses et les modes d'utilisation...»

«... L'adage populaire qui dit: «Tous les remèdes sont dans les plantes», a été confirmé par les sommités médicales de tous les âges. En énonçant ce principe, je suis loin de prétendre que chaque affection puisse être guérie par une simple infusion. Les problèmes de la pathologie et de la thérapeutique sont bien trop complexes pour être traités tous par des «simples» et par des formules de théés médicaux et de remèdes dits naturels. Cependant, il est un fait certain: la nature a toujours été et restera toujours la grande dispensatrice de cet équilibre mental et physique dénommé la santé.» Qu'on songe à ce fait, en effet.

Les monastères du moyen âge possédaient un jardin médical à côté du potager et du verger, auquel on attachait une grande importance.

Ce jardin médical était confié aux soins vigilants du frère apothicaire qui en tirait les éléments principaux de ses préparations. Homme moderne qui a fait de larges incursions dans le passé et le présent, M. Triponez nous propose, semble-t-il, de retrouver les éléments d'un tel jardin précieux, dans la nature.

Bientôt les longs et beaux jours reviendront. Alors, peut-être, après la lecture de l'ouvrage de M. Triponez ou, ayant cet ouvrage pratique en poche (il est de format restreint), nous irons dans les champs, aux bords des chemins. Dans nos promenades, nous verrons avec plus d'intérêt encore les végétaux que nous côtoierons et, désormais, nous leur donnerons plus d'importance; toute celle qu'ils méritent.

Et, comme l'auteur, nous aimerons toujours mieux les longues, les silencieuses et studieuses excursions. Elles seront de véritables révélations, de vrais enrichissements. Car M. Triponez nous propose un manuel moderne de botanique absolument pratique.

Chaque page – il y en a 318 – est consacrée à une plante soigneusement décrite avec ses vertus pharmacodynamiques, ses caractéristiques botaniques. Toutes les plantes analysées sont facilement reconnaissables parce que artistiquement dessinées au trait, par la plume de l'auteur, d'après nature ou des documents photographiques. Aucune aridité d'expression dans cet ouvrage scientifique. Prose alerte et même poétique qu'on ne dirait pas d'un pharmacologue.

N'oublions pas de signaler une innovation originale. Vous verrez probablement pour la première fois, comme moi, un livre dont la couverture est de plastique, qui s'allie si harmonieusement à son contenu. Ce livre vous met directement dans une ambiance agreste avant de l'avoir feuilleté. Sa couverture, imitant un assemblage de tiges de paille, vous dit précisément que vous allez herboriser. Quoi de plus suggestif?

Herboriser? Acceptons la douce invite de M. Triponez qui connaît très bien la flore des «bises» de Tramelan et des hauts plateaux franc-montagnards. Maintenant il parcourt les pâturages et les montagnes du Jura vaudois où il se fait fort de trouver des plantes... alpines. Vous en doutez? Détrompez-vous. Allez avec lui admirer sur le Mont-Tendre des... edelweiss et des rhododendrons. Cette invite est, de nos jours, sage et utile. En notre époque enfiévrée, bien des personnes, victimes de la trépidation actuelle, ont perdu le sens de la nature que Rousseau voulait redonner à l'humanité. Emportées par le tourbillon de multiples affaires, d'innombrables travaux, elles passent d'une conférence à un rendez-vous, l'esprit tourmenté par de futures préoccupations et obligations, l'œil braqué sur le cadran de leur montre. La ronde des saisons suit son cours sans qu'elles y prêtent attention. Elles arriveront au dernier rendez-vous, sans qu'elles aient pris la peine de jouir des merveilles de cette nature, merveilles offertes gratuitement: l'épanouissement d'une rose, l'enchantement d'un coucher de soleil.

Maurice Rossel



Die Werkstätten für handwerkliche Inneneinrichtungen

MITTEILUNGEN DES SEKRETARIATES



COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT

Aus den Verhandlungen des Kantonalvorstandes
vom 7. März 1959

1. **Rechtsschutz, Rechtsauskünfte.** Der Kantonalvorstand nimmt Kenntnis von den zum Teil erheblichen Bemühungen des Leitenden Ausschusses in einigen hängigen Fällen. – Eine gefährdete Lehrerin stellte ein Pensionierungsgesuch. – Die Nichtwiederwahl eines Lehrers wurde hauptsächlich mit früheren Nachlässigkeiten begründet; da aus den letzten Jahren keine fassbaren Klagen oder Vorhalte vorlagen, versuchten die in letzter Stunde herbeigerufenen Unterhändler, eine befristete provisorische Wiederwahl zu erwirken, leider vergeblich. Der (ausserkantonale) Kollege fand rechtzeitig eine neue Stelle in einem andern Kanton. *Das Verhalten der Gemeinde zeigt einmal mehr, dass nach längeren Zerwürfissen das Ausbleiben von Klagen die Stille vor dem Sturm bedeuten kann.* Der Kantonalvorstand drückte der Schulkommission sein Befremden aus; angesichts der neuen Lage verzichtete er auf die Weiterführung der mit Erfolg begonnenen Sperremassnahmen. – Ein Rechtsschutzgesuch wegen einer Forderung an eine Gemeinde wird zurückgestellt, weil es nicht genügend klar ist, inwiefern es sich um mehr als eine private Angelegenheit handelt. – Ein Mitglied, das unter etwas merkwürdigen Umständen trotz der Empfehlung der Schulkommission nicht gewählt wurde, wird beraten, ebenso ein anderes wegen Differenzen mit der Gemeinde über Heizung und Reinigung des Klassenzimmers. – Verschiedene Anfragen zu den Naturalien und der Steuererklärung wurden von unserem Rechtsberater Dr. W. Zumstein direkt beantwortet. – Über die hängigen Fälle wird später berichtet.
2. **Darlehen, Unterstützungen.** Je 1000 Fr. BLV und Antrag an SLV für einen Seminaristen und einen Schüler eines Sonderkurses. 300 Fr. Unterstützung an eine pensionierte Lehrerin, wegen Krankheit, mit gleichem Antrag an drei verschiedene Vorstände des BLV und SLV; das Gesuch eines pensionierten Sekundarlehrers (wegen Krankheit) wird diesmal an die Kur- und Wanderstationen weitergeleitet. – Für Hypothekendarlehen sind gegen 20 Interessenten vorgemerkt; normalerweise kann jährlich nur ein Darlehen gewährt werden.
3. Die Lehrerinnen am 4. Schuljahr empfinden die **Verpflichtung, semesterweise schriftlich um die gesetzliche Zulage nachsuchen zu müssen**, als Schikane. Es wird eine Besprechung mit dem Personalamt vorgesehen.
4. Der Kantonalvorstand nimmt Berichte über die laufenden **Präsidentenkonferenzen**, die Besprechung mit den **Lehrergrossräten** während der Februarsession und die Vorstandssitzung des **Kantonalkartells** vom 30. Januar entgegen. Einige Schwierigkeiten, die bei einzelnen **Schulhausprojekten** aufgetaucht sind, wurden vom Präsidenten der Staatswirtschaftskommission, Grossrat E. Bircher, den Lehrergrossräten und einer Delegation des Kantonalvorstandes auseinandergesetzt. Das Ergebnis der Beratungen zwischen der Staatswirtschaftskommission und den interessierten Direktionen fand ihren Niederschlag in einer Mitteilung der Erziehungsdirektion im Amtlichen Schulblatt. Die fortschrittliche Subventionspolitik wird in den Grundzügen uneingeschränkt weitergeführt, doch werden einige technische Massnahmen eingeführt, um die Gemeinden von Anfang an besser beraten zu können. Der Kantonalvorstand begrüsst diese Massnahmen, da krasse Fehllösungen weder der Schule noch unserem Stand nützen. – Im Kantonalkartell ist wieder ein Antrag auf Beitritt zur Vereinigung schweizerischer Angestelltenverbände (VSA) in Prüfung.
5. Zu den **Naturalienschätzungen** sind uns keine grösseren Anstände gemeldet worden. Grossrat Stalder hat in einer einfachen Anfrage angeregt, die Wohnungsentschädigung in die Besoldung einzubauen. Die Regierung wird später antworten.
6. **Lehrermangel; Aufnahme in die Seminarien.** Hofwil konnte nur drei Klassen aufnehmen; der Kantonalvor-

Extrait des délibérations du Comité cantonal

Séance du 7 mars 1959

1. **Assistance judiciaire, renseignements juridiques.** Le Comité cantonal prend connaissance des démarches, parfois difficiles, que le Comité directeur a entreprises dans plusieurs affaires pendantes. – Une institutrice menacée de non-réélection a présenté une demande de mise à la retraite. – La non-réélection d'un maître a été principalement motivée par d'anciennes négligences; alors qu'aucune plainte ou réserve n'avait été formulée ces dernières années, les négociateurs appelés au dernier moment s'employèrent à obtenir une nomination provisoire, malheureusement sans succès. Le collègue, possesseur d'un brevet non bernois, trouva à se placer à temps dans un autre canton. *L'attitude de la commune montre, une fois de plus, qu'après de longues brouilles l'absence de plaintes peut signifier le calme avant l'orage.* Le Comité cantonal a exprimé son mécontentement à la commission d'école; le collègue étant décidé à partir, le Comité cantonal a renoncé à maintenir la mise à l'interdit qui avait débuté avec succès. – Une demande d'assistance judiciaire relative à une réclamation envers une commune est ajournée parce qu'il n'est pas établi, avec suffisamment de clarté, dans quelle mesure l'affaire relève du domaine privé. – On conseille un membre qui, à la suite de circonstances bizarres, et malgré la recommandation de la commission d'école, n'a pas été réélu. – On conseille également un autre membre à la suite d'un différend avec la commune au sujet du chauffage et du nettoyage de la classe. – Notre avocat-conseil, M^e Zumstein, a répondu directement à diverses questions concernant les prestations en nature et la déclaration d'impôt. – Il sera rapporté plus tard sur les cas encore pendants.
2. **Prêts et secours.** La SIB accorde à un normalien et à un élève du «Sonderkurs» 1000 fr. chacun, avec proposition d'un même montant à la SSI. Une institutrice retraitée et malade reçoit 300 fr. de secours avec proposition d'un même montant à trois autres comités de la SIB et de la SSI. La requête (pour cause de maladie) d'un maître secondaire retraité est transmise cette fois-ci à la Fondation des stations de cure. – Pour des emprunts hypothécaires, 20 demandes sont retenues; normalement on ne peut accorder annuellement qu'un emprunt.
3. Les institutrices, titulaires de classes de 4^e année, trouvent que l'**obligation de réclamer chaque semestre, par écrit, l'allocation légale prévue** est une chicane. On prendra langue avec l'Office du personnel.
4. Le Comité cantonal prend connaissance des rapports concernant les **conférences des présidents**, la réunion avec les **instituteurs-députés** pendant la session de février, ainsi que celui du Comité du **Cartel cantonal** du 30 janvier écoulé. Les difficultés surgies à l'occasion de certains projets de construction de maison d'école ont été exposées par M. E. Bircher, président de la Commission d'économie publique du Grand Conseil, en présence des instituteurs-députés et d'une délégation du Comité cantonal. Les pourparlers entre la Commission d'économie publique et les directions intéressées ont eu pour conséquence la publication, par la Direction de l'instruction publique, d'une communication parue dans la «Feuille officielle scolaire». Dans ses grandes lignes, la politique de subvention ne subira aucune restriction; cependant quelques mesures techniques seront introduites, qui permettront dès le début de mieux conseiller les communes. Le Comité cantonal se réjouit de ces mesures, car les solutions manquées ne servent pas plus l'école que notre corporation. – Le Cartel cantonal examine la proposition d'une adhésion à l'Association suisse des fédérations d'employés.
5. A propos de l'**estimation des prestations en nature** nous n'avons eu connaissance d'aucune divergence importante. M. le député Stalder, dans une «simple question», a suggéré d'inclure l'indemnité de logement dans le traitement. Le gouvernement répondra plus tard.

stand ist damit einverstanden, dass wieder vermehrt auf die Qualität Wert gelegt wird. Pruntrut nahm die erfreuliche Zahl von 21 Schülern auf; einer kommt aus einer Primarschule.

7. **Das Reglement über die Stellvertretungskasse der Primarlehrerschaft** wird der Abgeordnetenversammlung vom 6. Juni 1959 zur Revision vorgelegt. Der Leitende Ausschuss wird beauftragt, die Einführung einer Karenzzeit und die Verschärfung der Sicherheiten gegen Missbrauch zu prüfen. Eine Gruppe von Lehrerinnen hat sich schon vorgängig für diese Fragen interessiert. **Allfällige Anregungen der Mitglieder können bis zum 25. April im Sekretariat schriftlich eingereicht werden.**
8. **Mitgliedschaftsfragen.** Der Verein zählte auf 31. Dezember 1958 4960 Vollmitglieder und 737 Vertragsmitglieder (Kindergärtnerinnen, nebenamtliche Arbeits- und Hauswirtschaftslehrerinnen). Der Bestand an Vollmitgliedern nahm in zwei Jahren um 431 zu. Einige individuelle Mitgliedschaftsfragen kommen zur Sprache.
9. Kollege **Helmut Schärli**, Bern, hat als **Vertreter des BLV im Zentralvorstand des Schweizerischen Lehrervereins** und in der Abgeordnetenversammlung der Lehrerrücktrittskasse wegen Arbeitsüberlastung und aus praktischen Erwägungen seinen Rücktritt erklärt. Da er darauf beharrt, entspricht der Kantonalvorstand dem Begehren, unter bester Verdankung der geleisteten Dienste. Die Frage der Nachfolge wird, nach Fühlungnahme mit dem freiburgischen Lehrerverein, der mit dem BLV einen Wahlkreis des SLV bildet, später entschieden.
10. Die Pädagogische Kommission hat wieder einen **Fortbildungskurs in Münchenwiler** organisiert. Thema: Die Person Jesu in Geschichte und Forschung. Referenten: Prof. Surkau, Dozent an der pädagogischen Akademie (Lehrerseminar) zu Weilburg an der Lahn und Dr. phil. Robert Leuenberger, Studentenpfarrer in Basel, früher Gymnasiallehrer in Biel. – Ein knapper **Schulreiseführer** ist in Arbeit. – Das Thema der Seminarreform wird demnächst an einer Wochenenddoppelsitzung behandelt.
11. Der Sekretär referiert über parlamentarische Vorstösse in Schulfragen, die Revision des Reglementes über die Arbeitsschule sowie die erhöhte Subvention der Erziehungsdirektion an die Jugendbuchbeilagen.
12. Durch eine Umfrage im Berner Schulblatt soll festgestellt werden, ob die gemeldeten Fälle **ungenügender Leistungen der Unfallversicherungen** für Schüler und Lehrer vereinzelt waren. Nötigenfalls wird eine Erhöhung der Mindestansätze im Primarschulreglement zu beantragen sein.
13. Der Ersatz eines unbrauchbar gewordenen Schreibmaschinenstuhles und die Renovation eines Büros werden bewilligt.
14. Auch für die Abgeordnetenversammlung 1959 nimmt der Vorstand ein Kurzreferat über Standesfragen einer andern Berufsrichtung in Aussicht.

Der Zentralsekretär: *Rychner*

Ryfflihof

Vegetarisches Restaurant
BERN, Neuengasse 30, 1. Stock
Sitzungszimmer. Nachmittagsstee

Günstig für Schulgebrauch! Zu verkaufen

Dia-Projektor

5 x 5 cm, «Unoskop», 250 W, Objekt. «Perrotag», f = 13 cm, 1:2,5, revidiert, in tadellosem Zustand, mit neuer Lampe (eventuell mit Bildbandvorsatz).
W. Rothen, Lehrer, Schulhaus, Barmen BE, Telefon 032-8 24 65

Ferien in Holland (Austausch)

Ein Schulinspektor in Amersfoort möchte in den Sommerferien mit einem Berner Lehrer die Wohnung tauschen. Er bietet schönes Landhaus mit grossem Garten in waldreicher Umgebung, in der Nähe von grossem Schwimmbad. Für seine Familie sucht er ein Haus oder grössere Wohnung im Berner Oberland oder in dessen nächster Nähe.

Interessenten wollen sich wenden an A. Siegrist, Redaktor des Aargauer «Schulblatts», Zofingen

Preiswerte Einrahmungen

in gediegener Ausführung • Reproduktionen und Ölgemälde

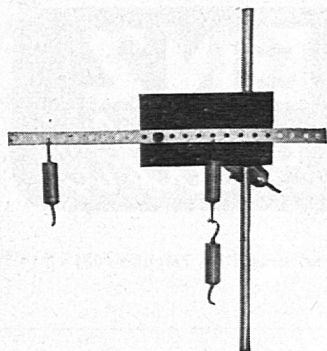
R. Oester Kunsthandlung, Bern

Bundesgasse 18

Telephon 3 01 92

6. **Pénurie des enseignants; admissions dans les écoles normales.** Hofwil n'a pu admettre que trois classes; le Comité cantonal est d'accord qu'on tienne de nouveau davantage compte de la qualité. Porrentruy et Delémont ont admis chacun le nombre réjouissant de 21 élèves; l'un d'entre eux vient de l'école primaire.
7. **Le règlement sur la Caisse de remplacement du corps enseignant primaire** sera soumis à une revision lors de l'assemblée des délégués du 6 juin 1959. Le Comité directeur est chargé d'étudier l'introduction d'un temps de carence et de rendre plus sévères les mesures destinées à empêcher les abus. Un groupe d'institutrices s'est déjà intéressé à ces questions. **Les suggestions éventuelles de nos membres doivent parvenir au secrétariat jusqu'au 25 avril.**
8. **Questions touchant la qualité de membre.** Au 31 décembre 1958, la SIB comptait 4960 membres sociétaires et 737 membres liés par contrat (jardinières d'enfants, maîtresses d'ouvrages et maîtresses ménagères à emploi réduit). En deux années, l'effectif des sociétaires a augmenté de 431 unités. Quelques questions individuelles de sociétariat sont encore discutées.
9. **M. Helmut Schärli**, maître secondaire à Berne, **représentant de la SIB au Comité central du Schweiz. Lehrerverein (SSI)** et à l'assemblée des délégués de la Caisse maladie des instituteurs a remis sa démission pour raison de surcroît de besogne. Sa démission étant irrévocable, le Comité cantonal le remercie pour les services rendus. Son successeur sera désigné plus tard, après qu'on aura pris contact avec la Société des instituteurs fribourgeois qui forme, avec la SIB, un cercle électoral au sein de la SSI.
10. La Commission pédagogique de l'ancien canton organisera de nouveau un **cours de perfectionnement, à Villars-les-Moines**, avec pour sujet: La personne de Jésus dans l'Histoire et le domaine des recherches. Les exposés seront faits par M. le professeur Surkau, de l'Académie pédagogique (école normale) de Weilburg an der Lahn, et par M. Robert Leuenberger, docteur en philosophie, aumônier des étudiants de Bâle, naguère maître au gymnase de Bienne. – Un **guide succinct d'excursions scolaires** est en travail. – Le problème de la réforme des écoles normales sera traité prochainement dans une double séance en fin de semaine.
11. Le secrétaire central rapporte sur des questions scolaires qui ont été soulevées au parlement cantonal, la revision du règlement de l'école d'ouvrages ainsi que l'augmentation de la subvention de la Direction de l'instruction publique en faveur des livres pour la jeunesse.
12. L'enquête qui sera faite dans l'«Ecole bernoise» devra établir dans quelle mesure **les cas d'insuffisance des prestations de l'assurance accident** pour écoliers et enseignants ont été isolés. Au besoin, il faudra proposer l'augmentation des montants minimums dans le Règlement sur l'école primaire.
13. On approuve le remplacement d'une chaise de dactylo ainsi que la rénovation d'un bureau.
14. Pour l'assemblée des délégués de 1959, le Comité cantonal a aussi envisagé de faire exposer brièvement les questions corporatives d'autres professions.

Le secrétaire central: *Rychner*



Eine Schweizer Berufsschule
arbeitet für
die Schweizer Schulen!

Demonstrations-Apparate für den Physik-Unterricht

hergestellt durch die **Metallarbeiterschule Winterthur**, sind **Qualitätserzeugnisse**, zweckmässig, vielseitig und klar und gestalten den Unterricht lebendig und interessant. **Wir liefern sozusagen alle von der Apparatkommission des SLV empfohlenen Apparate und Zubehörteile.**

Verlangen Sie unseren Spezialkatalog oder einen unverbindlichen Vertreterbesuch. Die Apparate können auch in unserem Demonstrationsraum in Herzogenbuchsee besichtigt werden.

ERNST INGOLD & CO. HERZOGENBUCHSEE

Das Spezialhaus für Schulbedarf

Fabrikation und Verlag

Bieri-Möbel
seit 1912 gediegen, preiswert
Fabrik in **RUBIGEN** 1/2 Bern
In Interlaken: Jungfraustrasse



Grossaffoltern (BE)

Lebendige Boden- und Pflanzennahrung

Volldünger «Gartensegen», Blumendünger, HATO-Topfpflanzendünger, Obst-, Beeren- und Rasendünger. Reines Pflanzennährsalz.

Erhältlich in den Gärtnereien

Für den Unterricht und als Klassenlektüre empfehlen wir das bewährte, flüssig geschriebene und sorgfältig illustrierte Schulbuch von

Prof. Dr. Fritz Nussbaum

Erzählungen aus der heimatlichen Geschichte

Vierte, unter Mitwirkung von Gymnasiallehrer Dr. Oskar Schär, neubearbeitete Auflage 1956, 124 Seiten mit 52 Abbildungen. Preis gebunden Fr. 5.60; Schulpreis bei Abnahme von mindestens 10 Exemplaren Fr. 4.60.

Zu beziehen beim
Verlag K. J. Wyss Erben AG, Bern,
Effingerstrasse 17
sowie durch jede Buchhandlung



MALLORCA

Regelmässig 15tägige

Flugreisen ab Fr. 406.-

inkl. Exkursion. Tagesflüge, 4motorig
mit Druckkabine. Mallorca-Spezialisten
Kein Massenbetrieb

UNIVERSAL-FLUGREISEN

Burgunderstrasse 29, Basel
Telephon 061 - 22 08 50



l'Herboriste spécialisé
Place du Molard 3, Genève

Pour mieux apprendre à connaître
LES PLANTES ET LEURS VERTUS
consultez le plus moderne des ouvrages d'herboristerie:

TRÉSORS AU BORD DU CHEMIN

320 pages, 230 clichés dessinés par l'auteur. **Fr. 9,50**
En vente chez l'auteur. Rabais spécial pour instituteurs

*Teppiche jeder Art
in enormer Auswahl
finden Sie immer preiswert bei*

**GEBRÜDER
BURKHARD, BERN**
Zeughausgasse 20

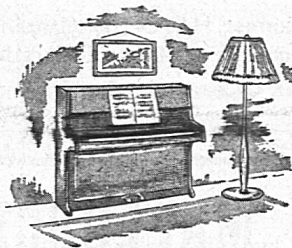
Schuhe für alle von

SCHUHHAUS
H. Kohler-Viola
ZEUGHAUSGASSE 29 BERN

KLEIN-KLAVIERE

7 Oktaven schon ab
Fr. 2400.—, auch in
Miete-Kauf.
Lehrer-Rabatt, bei

O. Hofmann, Bern
Klavierbauer
Bollwerk 29, 1. Etage
Telephon 031 - 2 49 10



SCHMIDT-FLOHR

Die Schweizer Marke mit
WELTRUF

Die Spezialausführung Schul- und Volksklavier
erfreut sich stets zunehmender Beliebtheit. Ver-
langen Sie bitte den Sonder-Prospekt über
dieses vorteilhafte Modell, das sich in Schulen,
Gemeindehäusern, wie im privaten Heim seit
Jahren ausgezeichnet bewährt hat.

Pianofabrik
SCHMIDT-FLOHR AG
Bern

BUCHBINDEREI

BILDER - EINRAHMUNGEN

Paul Patzschke-Kilchenmann

Bern, Hodlerstrasse 16
(ehem. Waisenhausstrasse)
Telephon 3 14 75

Schallplatten
Schlager, Jazz,
Unterhaltung, Konzert

Spitalgasse 4
Bern, Tel. 236 75



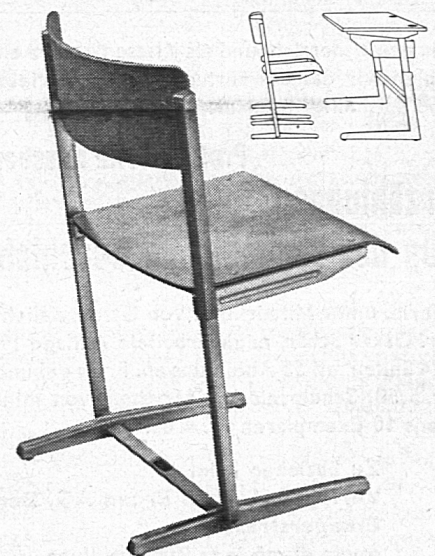
**Besucht
das Schloß
Burgdorf**

Alte Burgenanlage
Historische Sammlungen
Prächtige Aussicht

DENZ
Clichés

Bern, Tscharnerstrasse 14, Telephon 031 - 5 11 51

**Schluss
mit dem
verpönten
Schaukeln!**



Die weit ausladenden Fuss-Schwellen der
palor-Stühle liegen absolut flach, selbst wenn
der Boden kleine Unebenheiten aufweist,
damit wird auch das verpönte Schaukeln
verunmöglicht. Die formschönen palor-Stühle
sind ausserdem absacksicher, sehr stabil,
leicht verstellbar und stapelbar bis
zu 40 Stühlen auf den m².

Verlangen Sie Referenzen
und Preise oder Vertreterbesuch.

PALOR AG, Niederurnen GL
Tel. 058/413 22, Technisches Büro in Rheineck

palor

Schulmöbel und Wandtafeln

ZA
Bern 1

SCHÖNI
Uhren & Bijouterie
THUN

Der Fachmann
bürgt für Qualität
Bälliz 36